

Association Samaane Sénégal Pour assemblée générale du 1 avril 2021

**L'assemblée générale annuelle s'est tenue en distanciel,
le jeudi 1^{er} avril 2021 à 18h 30.**

Le nombre d'adhérents à jour de leur cotisation est stable soit 39 membres actifs sur 70 inscrits.

Présents en ligne = 11 membres et 11 pouvoir ou votes reçus.

Selon les statuts associatifs, le quorum atteint avec 18 membres présents ou représentés.

Rapport moral de l'année 2020 et discussion

Cette année a été marquée par la pandémie de coronavirus qui nous a obligés à annuler les missions de mars et août 2020 ainsi que celle prévue au printemps 2021.

Toutefois l'association a poursuivi les projets en lien avec ses partenaires locaux.

- **Soutien aux écoles primaires au Sénégal.**

Les écoles du Sénégal ont été fermées pendant plusieurs mois avec une rentrée des classes en août pour les enfants passant leurs examens. Les enseignants nous ont tenus informés et nous avons pu poursuivre notre soutien financier pour la rentrée octobre 2020.

Le projet « Soutien aux collégiens » n'a pas pu être concrétisé. Une discussion à ce sujet a eu lieu lors de la visioconférence,


Un groupe de réflexion cherchera le meilleur moyen de concrétiser l'aide à apporter aux nouveaux collégiens.

- **Partenariats avec les établissements scolaires de Villefort (48800) et Paris.**

Malgré les contraintes sanitaires les écoles et collèges ont participé dans la mesure du possible au financement des fournitures scolaires des écoles de Samaane et Aga Biram.

Les écoles et collèges de France seront sollicités sous des formes différentes.

Une campagne d'appel à don pourrait cibler un public de jeunes et leurs parents.

Lancée le 6 avril : cliquez : 

- **Construction de la case de santé et amélioration de vie des enfants de Aga Biram.**

La réception des travaux n'a pu avoir lieu en mars 2020 du fait de la mission annulée ; la fin de l'installation a été reportée à l'hiver du fait des restrictions de déplacement et des priorités sanitaires locales.

Le don en matériel et meubles de notre partenaire [Horizon Sahel](#), réceptionné par notre correspondante Astou Faye membre de l'association, est maintenant installé dans le bâtiment.

Astou a réalisé, en notre nom, la réception des travaux et le solde a été versé à l'entrepreneur après vérification de l'adduction d'eau et des finitions qu'elle a supervisées.

Un nouveau comité de santé est formé sous la supervision de l'infirmier chef de poste (ICP) ; un complément de formation est prévu en 2021 pour le personnel sanitaire de Aga Biram.

Le projet soutenu financièrement par la Fondation CNP Assurances et l'Agence des Microprojets est réalisé.

- **Moulin à mil solaire à Aga Biram.**

En 2020, avec plus de 20 tonnes de mil moulues, le moulin a donné satisfaction aux utilisatrices.

Son fonctionnement est assuré par le groupement des femmes du village et la maintenance toujours assurée par Nadjji Bi, qui poursuit l'amélioration de l'ouvrage.

En mars 2021 une défaillance des batteries nécessite une analyse technique et organisationnelle avant un renouvellement du matériel. Selon l'analyse qui en sera faite, l'association accompagnera le financement nécessaire par une subvention, en complément de l'apport du Groupement des femmes.

- **Une aide financière urgente du fait de la pandémie**

Dans le cadre du projet cofinancé par l'Agence des Microprojets « COVID-19 et santé mentale au Sénégal », le conseil d'administration a mis en place [deux activités principales](#).

- Soutien aux actions de prévention de l'association partenaire « Association pour la Promotion de la Santé Mentale » (APSM).
- Réparation du véhicule sanitaire permettant les déplacements en brousse de l'Infirmier (ICP) dans la région de Aga Biram.

L'association reste à l'écoute de ses partenaires locaux.

- **Le nouveau site de l'association.**

Grâce au travail du bénévole qui assure le rôle de webmaster, la [nouvelle version](#) a été mise en ligne en mars 2020, après conception par un prestataire. Cet outil de communication marque le 15^{ème} anniversaire de notre association, à défaut de l'organisation d'un événement festif.

La maintenance reste sous la supervision du webmaster qui assure les mises à jour techniques ; l'actualisation du contenu peut être facilement réalisée après une rapide formation.

- **L'association a été lauréate du [Prix Jean Cassaigne](#) 2020.** Nouvelle candidature envoyée en 2021 pour le premier prix, assorti d'une donation qui permettrait de financer un projet spécifique pour les jeunes des villages, devenus collégiens.

<p align="center">Nouveaux projets 2021 Discussion</p>
--

Les missions sur place sont en suspens selon les conditions sanitaires liées à la pandémie et le coût des vols.

Un déplacement au Sénégal est espéré au 2^{ème} semestre 2021.

Les projets en cours seront poursuivis.

La participation financière pour la **formation du personnel sanitaire** de Aga Biram est budgétée pour 2021, en utilisant la part non consommée du soutien numérique, rendu difficile actuellement.

Devis reçu, envoi des fonds au partenaire local, à charge pour lui d'en assurer la bonne utilisation.

Le **partenariat entre écoles**, collèges et lycées de **France** pour les élèves de Samaane et Aga Biram sera poursuivi en imaginant, avec les intéressés, de nouvelles formes de participation.

L'association va participer au financement de la construction de classes en dur pour l'école de Samaane en complétant l'apport financier des parents d'élève. Les travaux sont menés par une ONG américaine BuildOn ([organisation à but non lucratif 501 \(c\) \(3\). N ° d'identification fiscale: 22-3128648 | © Copyright 2021 buildOn, Inc](#))

Le montant de la cotisation 2021 est inchangé (40 € et 70 € pour foyer fiscal) : le montant reste à 10 000 CFA pour les adhérents au Sénégal. L'appel à cotisation est préférentiellement fait via HelloAsso, permettant de simplifier et fiabiliser la comptabilité.

Discussion et avis des membres

L'accord de l'assemblée est recueilli :

1. Pour s'appuyer sur nos partenaires locaux traditionnels, être à l'écoute de leurs besoins et leur laisser certaines initiatives en attendant de se rendre sur place.
2. Pour soutenir les jeunes collégiens. Par objet, notre association apporte une aide à une collectivité : quelle formule développer ?
3. Pour participer à notre communication et attirer des adhérents de jeune génération. Une bénévole étudiante a proposé des axes de communication à discuter :

Renouvellement du conseil d'administration

Conformément à l'article 11 des statuts, le CA doit être renouvelé tous les 3 ans.

Les 6 membres actuels élus en 2018 se représentent.

À l'unanimité, ils sont reconduits pour une période de 3 ans, soit jusqu'à l'AG de 2024.

Le Bureau est réélu également :

Marie-Hélène Mallet, présidente
Annie Quéinnec, trésorière
Arnaud Quéinnec, secrétaire

Patricia Ruban Stoerker
Sandrine Mayot
Zoé Juan

L'assemblée générale est close

D'autres RV en visioconférences seront programmées, par thème, en 2121.

Signatures :

Marie-Hélène Mallet
Présidente



Arnaud Quéinnec
Secrétaire



Annie Quéinnec
Trésorière

